



Déclarée à la sous-préfecture
d'Aubusson
sous le n° W131010121



Fondation Guido FLURI
Justice Initiative Europe



Association France
Initiative Justice

*Plus de 2 000 enfants réunionnais exilés de 1962 à 1984
Histoire connue sous le nom des « enfants dits de la Creuse »*



Déroulement détaillé, timing du 20 novembre 2022

- Commémoration et concours de photographies -

Commémoration à l'aéroport Roland Garros à 13 h 30 jusqu'à 14 h 00 – durée 30 mn

Lieu : au niveau de l'oeuvre d'art

- Dépôt d'une gerbe de fleurs (minute de silence pour les disparus)
 - . discours de l'artiste Nelson BOYER puis Valérie ANDANSON et Jean-Thierry CHEYROUX
 - . **voir discours si élus sur place**
- Chanson « Lily dans la Creuse » par le groupe LAM-KAF – 5 mn

Maîtresse de cérémonie :
Nicoletta B

HÔTEL DE VILLE DE SAINT-DENIS (grand salon)

Ouverture de la commémoration à 15 h 00 - 15 h 40 – durée 40 mn

1°/ Discours Éricka BAREIGTS, Maire de Saint-Denis	05 mn
2°/ Discours Jean-Thierry CHEYROUX, Valérie ANDANSON de la FEDD et OUSANOUSAVA (parrain)	10 mn les trois
3°/ Discours Emmanuel SERAPHIN, Maire de Saint-Paul	05 mn
4°/ Discours Viviane PAYET BEN HAMIDA, Conseillère Départementale représentante du Président du Conseil Départemental	05 mn
5°/ Discours Frédéric MAILLOT, Député et Conseiller Régional représentant la Région Réunion	05 mn
6°/ Discours Jérôme FILIPPINI, Préfet de La Réunion	05 mn
7°/ Présentation de l'exposition oeuvres d'art « Résistans » Nelson BOYER	05 mn

Résultat du concours de photographies et remise des prix à 15 h 40 – 16 h 40 – durée 1 h

Annonce des résultats du concours de photographies autour des droits de l'enfant et distribution des lots par Madame Martine MAILLOT de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, présidente du jury.

Manifestation culturelle à partir de 16 h 15 jusqu'à 19 h 00 – durée 3 h 45

- MIKA'H		MC entre les plateaux
1°/ LADY LA FÉE		16 h 15 – 16 h 45
	Changement : 15 mn	
2°/ ZOOLIYA		17 h 00 - 17 h 10
	Changement : 15 mn	
3°/ KERVELI		17 h15 – 17 h 45
	Changement : 15 mn	
4°/ MARIKA		18 h 00 – 18 h 15
	Changement : 15 mn	
5°/ OUSANOUSA		18 h 30 – 19 h 00

19 H 00 – cocktail offert par l'Hôtel de Ville de Saint-Denis

